



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 17438	De <b>Mme Sandrine Rousseau</b> ( Écologiste - NUPES - Paris )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Pour une carte scolaire respectueuse des élèves plus que de Bercy	<b>Analyse</b> > Pour une carte scolaire respectueuse des élèves plus que de Bercy.
Question publiée au JO le : <b>30/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sandrine Rousseau alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'évolution à venir de la carte scolaire du premier degré. Romagné, Aurignac, Rogéville, Rieux Volvestre, Paris, Taninges, La Ciotat en passant par les territoires ultramarins, aujourd'hui aucun territoire de France n'est épargné par la problématique des fermetures de classes justifiée par la baisse de la démographie scolaire. Selon la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de l'éducation nationale, en 2022 le premier degré a vu une baisse d'1 % de ses élèves aussi bien dans le pré élémentaire que dans l'élémentaire. La diminution de la démographie scolaire, souvent perçue comme un défi, pourrait en réalité être vue comme une chance. Alors que la société française prend de plus en plus en considération les besoins spécifiques des élèves et que les avantages de l'enseignement en petits groupes sont bien établis, la fermeture de classes va à l'encontre de ces principes. Ces fermetures entraînent une surpopulation des classes et nuisent à la qualité de l'apprentissage des élèves. Pourtant, la France fait déjà partie des pays d'Europe avec les effectifs d'élèves les plus chargés. De plus, les fermetures de classes compliquent les conditions de travail des enseignants, quand elles ne conduisent pas à la suppression de leurs postes. Le resserrement des classes d'âge offre une opportunité de retrouver des ressources financières et humaines, de mobiliser des ressources inédites et d'accompagner au mieux chaque élève dans son apprentissage. C'est l'occasion d'individualiser davantage les parcours d'apprentissage et de faire en sorte que ce soit l'école qui s'adapte aux besoins des élèves et de leur famille, plutôt que l'inverse. Elle souhaite donc savoir pourquoi au regard des bénéfices avérés de la création d'effectifs moindres, le choix a été fait par le Gouvernement de privilégier la logique de fermetures de classes et d'économie prônée par Bercy.